

3 Résidences RENCONTRES D'ICI / MANTES-LA-JOLIE

04/01/2022-02/04/2022

05/04/2022-02/07/2022

13/09/2022-17/12/2022

Date limite de réception des dossiers de candidature : 28.10.2021 à minuit

+++++

Le programme de résidences RENCONTRES D'ICI est développé et géré par le centre artistique municipal Abel Lauvray. Il est placé sous la direction de Frédéric de Bresson. Il est rattaché au service de la Culture, du Tourisme et du Patrimoine de la ville de Mantes-la-Jolie.

Le centre artistique municipal Abel Lauvray propose 3 résidences TERRITORIALES d'un trimestre chacune : du 03/01/2022 au 02/04/2022, du 04/04/2022 au 02/07/2022, du 12/09/2022 au 17/12/2022). Ces résidences peuvent ouvrir à des résidences annuelles.

Ces résidences sont dédiées à la **médiation / création** et à la **co-création**. Une attention particulière est portée à **l'intégration du public dans le projet artistique**. Les ateliers proposés devront prendre en compte cette dimension.

PRESENTATION

Mantes-la-Jolie est une ville de 44 299 habitants, située à 50km de Paris, aux portes de la Normandie. C'est une ville de brassage, où se côtoie des populations aux origines très diverses. Sa population est jeune, et composée principalement de famille avec enfant.

Le centre artistique municipal Abel Lauvray est situé à l'extrémité de la vieille ville, à 25 minutes à pied de la gare (10mm en vélo) et à 5 minutes des commerces du centre-ville. Le bâtiment du 19ème siècle bénéficie d'un cadre calme et agréable. Il est proche des bords de Seine et entouré d'un parc d'environ 1 hectare.

Le centre artistique municipal Abel Lauvray reçoit un public riche de diversité sociale, culturelle et générationnelle : des enfants, des groupes scolaires, des familles, des personnes en situation de handicap, des séniors, des usagers d'associations, ...

Les valeurs portées par le centre sont le partage, la diversité, l'écoute et le respect. Ses objectifs sont d'ouvrir les espaces de la création à la plus grande diversité de personnes, de développer les créativité singulières et d'apprendre à les partager. Pour cela, il est nécessaire de travailler le regard et la parole à la lecture d'images. Le centre a également à cœur de développer une nouvelle forme de création basée sur la collaboration entre un artiste et des gens du territoire. Par conséquent, faire exister et pérenniser la figure de l'artiste en territoire est aussi un de ses objectifs ; tout comme l'apprentissage de la technique.

Le programme de l'établissement est composé du dispositif des "5 matières" du mercredi au samedi, ainsi que de cours de dessin, peinture, et terre cuite du lundi au mardi. Les résidences RENCONTRES D'ICI sont transversales, mais sont principalement rattachées au dispositif des "5 matières".

DEROULEMENT

L'artiste participe à la vie du centre artistique municipal Abel Lauvray dès son arrivée. Une fois acclimatée, une découverte des autres services municipaux et du territoire est engagée. Une restitution au "Triangle" clôt les résidences trimestrielles. Une exposition est organisée pour la résidence annuelle.

MISSIONS

Les missions de l'artiste en résidence sont de :

- De réaliser un travail artistique pouvant être restitué à la fin d'une résidence trimestrielle.
- De réaliser des œuvres pouvant être exposées à la fin d'une résidence annuelle.
- De concevoir des ateliers à destination du public du dispositif des "5 matières", et y participer du mercredi au samedi durant les périodes scolaires. Durant les vacances scolaires, l'artiste intervient du lundi au vendredi.
- De rencontrer ponctuellement les publics des cours du lundi et du mardi durant les périodes scolaires.
- De partager et échanger sur son rapport à l'art, sa pratique, son travail ...

MOYENS

Les moyens mis à disposition durant la résidence sont les suivants.

- L'artiste dispose d'un atelier de 80m² au centre artistique municipal Abel Lauvray, et peut travailler dans le parc attenant, du mardi au samedi.
- L'artiste bénéficie de moyens humains : une assistance technique lors du processus de création, une assistance pédagogique lors de la réception de public, une assistance administrative liée à sa fonction.
- L'artiste peut utiliser le four (Rohde, modèle KE200S), ainsi que la plastifieuse grand format (Bunny 760).
- L'artiste a accès à l'iconothèque des "100 000 créations du territoire" (productions réalisées dans le cadre du dispositif des "5 matières").

OBLIGATIONS

Les obligations administratives de l'artiste sont :

- De posséder un numéro de SIRET
- De souscrire une assurance responsabilité civile pour la durée de la résidence
- De réaliser des devis et des factures

CONDITIONS

Les résidences artistiques RENCONTRES D'ICI s'adressent à tout artiste professionnel des arts visuels, maîtrisant la langue française, ayant un travail artistique affirmé et le désir de travailler avec un public varié. Une expérience dans l'éducation et/ou l'enseignement artistique et/ou la co-création serait un plus. La sélection se fait sur dossier de candidature et un entretien.

DOTATION

L'artiste perçoit une allocation trimestrielle de 6 600 euros. Des versements mensuels sont effectués. L'artiste dispose d'une enveloppe matérielle de 800 euros pour les ateliers et ses fournitures.

Les frais à la charge de l'artiste sont liés à la vie courante (nourriture, frais de transports, ...).

SELECTION

L'artiste sera sélectionné par un comité de sélection constitué de professionnels de l'art et du territoire.

CRITERES

- Les motivations qui animent la candidature de l'artiste
- L'exigence et l'originalité de la démarche artistique
- La pertinence du dossier de candidature et de l'attention portée aux ateliers avec le public

- La capacité à travailler en équipe

CALENDRIER DE SELECTION

Date limite de réception des dossiers de candidature : 28.10.2021 à minuit

+++++

Comité de sélection : Début Novembre 2021

Entretien : Mi-Novembre 2021

POSTULER

Envoyez votre candidature sous **un document unique** au format PDF. Nommez le document par votre NOM_Prénom_candidature. Limitez le poids du document. Rangez dans cet ordre :

1/ Texte présentant votre travail (20 lignes maximum)

2/ Portfolio (10 œuvres)

3/ CV avec le numéro de SIRET

4/ Lettre de motivation (1 page maximum). Elle expose les raisons qui motivent votre candidature. Elle développe la/les proposition(s) d'atelier(s) et fait le lien avec votre démarche. Elle précise la ou les périodes de résidence souhaitée.

Envoyez-le à : ebrocard@manteslajolie.fr, copie à : fdebresson@manteslajolie.fr

Indiquez comme "sujet" du mail votre : NOM_Prénom_candidature

Dans les jours suivant la réception de votre dossier, vous recevrez un mail confirmant l'enregistrement de votre candidature.

Les dossiers incomplets ou mal remplis ne seront pas étudiés.

Contact et informations complémentaires : ebrocard@manteslajolie.fr